

tenue sous la présidence de Madame SELLES, assisté(e)
de Madame ACHE et Madame CRASSUS, Conseillères
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2102701 RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS

Titre de l'affaire La SCI CEZALIE demande la condamnation du syndicat des Mobilités Pays Basque Adour à lui verser la somme de 91 416,40 euros en réparation du préjudice qu'elle a subi suite à la suppression de l'accès à la voie publique des places de stationnement de ses locaux commerciaux, du fait des travaux d'aménagement du tram-bus, boulevard Jacques Duclos à Tarnos

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI CEZALIE	SELARL Jean Philippe DEVEVEY (Cour)
Défendeur	SYNDICAT DES MOBILITÉS PAYS BASQUE-ADOUR	SELARL BOISSY AVOCATS ASSOCIES

02) DOSSIER N° 2202939 RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS

Titre de l'affaire La SARL GROUPE NARBONNE demande au tribunal d'annuler la décision du 3 novembre 2022 par laquelle la chambre de commerce et d'industrie territoriale Pau-Béarn a refusé de lui payer la somme de 64 272 euros en exécution du protocole transactionnel que la CCI a conclu le 28 août 2022 avec la société Centre Européen des Accessoires de Loisirs (CEAL).

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE GROUPE NARBONNE	Maître AMADO Michael (Cour)
Défendeur	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PAU BEARN ARNAUD VANESSA, ES QUALITE DE MANDATAIRE LIQUIDATRICE DE LA SARL CEAL	Maître GALLARDO Jean-Michel NESE

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2301404	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	Renvoi du TA de Paris - Mme Nohad C. demande au tribunal de prononcer la décharge des pénalités, pour manquement délibéré, de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux auxquels elle a été assujettie au titre des années 2015, 2016 et 2017.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. Nohad	LWM
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
04)	DOSSIER N° 2200453	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	La SOCIETE MACIFILIA demande au tribunal d'ordonner, avant dire droit, qu'il soit procédé à une nouvelle expertise, démontrant que les faits relatés dans le rapport d'expertise du 20/07/2018 du Docteur P., désignée comme expert par ordonnance du 6 mars 2018, ne sont pas conformes à la réalité et aux documents médicaux communiqués.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE MACIFILIA	AVOCATS-SUD (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE LA CÔTE BASQUE	GRAVELLIER - LIEF - DE LAG AUSIE - RODRIGUES (Cour)
Observateur	Monsieur L. Mickaël	Monsieur L. Mickaël
05)	DOSSIER N° 2300370	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	M. et Mme Benoît D. demandent au tribunal de condamner la commune d'Ondres et le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse à les indemniser en réparation du préjudice subi par leur fille mineure consécutif à l'accident du 12 février 2019.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame D. Benoît et Marilyne	MECHIN-COINDET MARC (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE BAYONNE	
Défendeur	COMMUNE D'ONDRES	SELARL BOISSY AVOCATS ASSOCIES
	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX	
Observateur	SOCIETE MUTUALISTE EOVI MCD MUTUELLE	

10 heures 30

06)	DOSSIER N° 2302550	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Patrick S.demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-410 en date du 6 septembre 2023 pris par la préfète des Landes portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S. Patrick	Maître BODARD Basile (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
07)	DOSSIER N° 2303361	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	Mme Cartherine R. demande au tribunal de condamner le centre hospitalier de la Côte Basque à lui verser une indemnité au titre des fautes commises à l'issue de sa réintégration dans les services le 16 juillet 2019 et la somme de 30 000 euros au titre de dommages et intérêts	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R. Catherine	Maître MANDILE Dorothée
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE LA CÔTE BASQUE	
08)	DOSSIER N° 2301784	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	M. Gilles P. demande au tribunal de condamner la direction départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques au versement d'indemnités en réparation des préjudices subis	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. Gilles	Maître TUGAS Antoine (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE CHARGÉ DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS	

10 heures 30

09)	DOSSIER N° 2301151	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	La SAS CANCE DEVELOPPEMENT demande au tribunal le dégrèvement de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, pour un montant total de 351 603 €	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS CANCE DEVELOPPEMENT	SELARL DALEAS-HAMTAT-GABET (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL NOUVELLE-AQUITAINE	
10)	DOSSIER N° 2302669	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Mustapha S. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par la préfète des Landes, de sa demande de renouvellement de la carte de séjour mention "vie privée et familiale"	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S. Mustapha	Maître MARCEL Jean-William (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
11)	DOSSIER N° 2301258	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Nesret R. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-04-18-b pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 18/04/2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur RIZAH I Nesret	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 30

12)	DOSSIER N° 2301259	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Mme Alubulena B. épouse R. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-04-18-C en date du 18 avril 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B. épouse R. Alubulena	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
13)	DOSSIER N° 2302463	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Lahcene M. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 3 août 2023 prise par la préfète des Landes portant refus d'attribution d'un certificat de résidence algérienne mention "vie privée et familiale"	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Lahcene	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
14)	DOSSIER N° 2402620	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	Mme Luiza T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-32-93 en date du 5 septembre 2024 pris par le préfet du Gers portant perte du droit de se maintenir sur le territoire français à quelque titre que ce soit, retrait de l'attestation de demande d'asile, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an et présentation 1 fois par semaine au commissariat de police d'Auch	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T. Luiza	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

10 heures 30

15)	DOSSIER N° 2402621	RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS
Titre de l'affaire	M. Durim T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-32-92 en date du 5 septembre 2024 pris par le préfet du Gers portant perte du droit de se maintenir sur le territoire français à quelque titre que ce soit, retrait de l'attestation de demande d'asile, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an et présentation 1 fois par semaine au commissariat de police d'Auch	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T. Durim	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
16)	DOSSIER N° 2301150	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Rifain M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-03-31 C pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 31 mars 2023 portant obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Rifain	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
17)	DOSSIER N° 2400218	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Florian C. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-01-02.A en date du 2 janvier 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C. Florian	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 30

18)

DOSSIER N° 2300255

RAPPORTEURE: Madame Laura CRASSUS

Titre de l'affaire La SAS C2 PROMOTION demande au tribunal le dégrèvement de la TVA laissée à sa charge (après dégrèvements ou restitutions déjà accordés) pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

SAS C2 PROMOTION

M. Chemin Christian

Défendeur

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Arrêté le 03/03/2025

Le président du tribunal